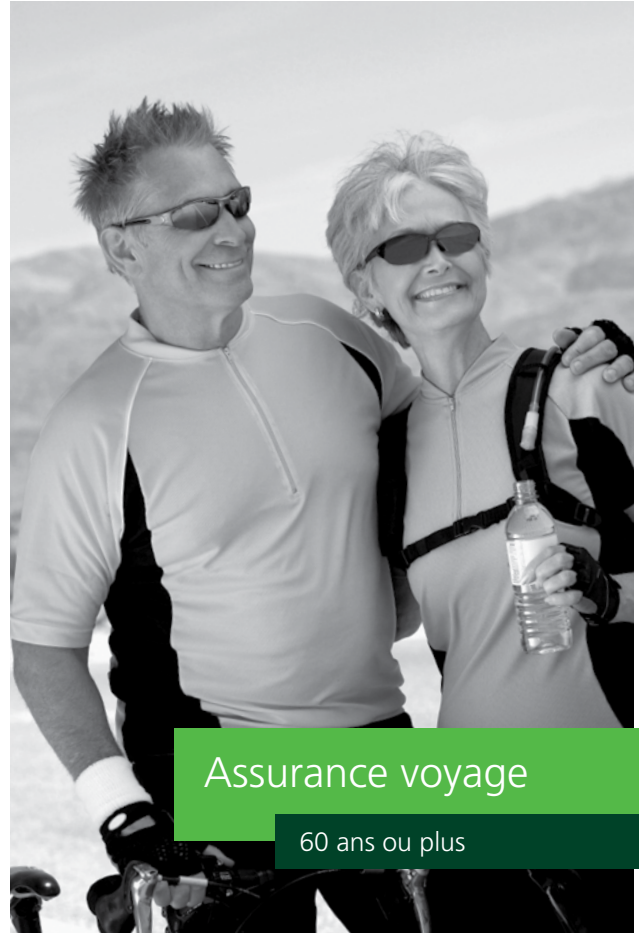


Pour toute urgence, le Service d'assistance TD Assurance Meloche Monnex est là pour vous 24 heures sur 24.

Sans frais, du Canada et des États-Unis, composez le  
1 800 566-1865

À frais virés, de partout dans le monde, composez le  
+ 819 566-1865



Assurance voyage

60 ans ou plus



Ce dépliant ne sert qu'à des fins promotionnelles et ne constitue ni un contrat ni une offre d'assurance. Il vous renseigne sur les garanties souscrites par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances, sans préciser toutes les conditions et exclusions applicables. Le contrat d'assurance prévaut dans tous les cas. Les produits décrits peuvent être modifiés sans préavis.

Le programme d'assurance voyage TD Assurance Meloche Monnex est souscrit auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances, et distribué dans certaines provinces par Assurance Voyage RSA inc., faisant affaire en Colombie-Britannique sous le nom d'Agence Assurance Voyage RSA.

<sup>1</sup>Certaines conditions et restrictions peuvent s'appliquer. Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. TD Assurance Meloche Monnex est le nom d'affaires de Sécurité Nationale compagnie d'assurance.

<sup>400</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.



# Une protection étendue d'assurance voyage

## Une assurance voyage bien pensée

De la petite excursion d'un jour à l'extérieur de la province au long séjour outre-mer, le programme d'assurance voyage TD Assurance Meloche Monnex est tout indiqué pour bien vous protéger. Nous proposons des produits et des services de grande qualité conçus pour répondre à vos besoins.

## Toute la protection dont vous avez besoin, assortie d'excellentes options

- Vous pouvez choisir une couverture médicale seulement, une couverture non médicale seulement ou souscrire une couverture médicale et une couverture non médicale pour une protection complète.
  - Les garanties non médicales vous offrent une couverture pour annulation et interruption de voyage ainsi qu'une couverture contre la perte ou le vol de vos bagages.
- La couverture est offerte aux clients de TD âgés de 60 ans ou plus, sans âge maximum.
- Pour certains régimes, des options de franchise peuvent vous faire économiser jusqu'à 45 %.
- Le régime quotidien voyage unique vous offre jusqu'à 365 jours de couverture (avec preuve de prolongation du régime public d'assurance maladie).
- Le régime annuel multivoyage vous offre :
  - Une durée de voyage illimitée partout au Canada à l'extérieur de votre province ou territoire de résidence.
  - Un nombre illimité de voyages de 4, 9, 16 ou 30 jours à l'extérieur du Canada (4, 9 ou 16 jours si vous êtes âgé de 80 ans ou plus).

## Service d'assistance jour et nuit, partout dans le monde

Pour accéder gratuitement à notre réseau d'assistance, 24 heures sur 24, partout dans le monde, composez le 1 800 566-1865.

La couverture de votre assurance voyage inclut :

- Assistance médicale
- Réponse rapide à vos questions
- Transmission de messages urgents
- Services d'un interprète
- Renseignements sur vos demandes de règlement
- Directives de facturation directe
- Règlement rapide des demandes d'indemnité

## Aperçu des garanties<sup>1</sup>

Les régimes d'assurance médicale comprennent les garanties suivantes :

- Jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars de couverture pour les soins médicaux d'urgence
  - Hospitalisation
  - Honoraires de médecins
  - Services diagnostiques
  - Soins paramédicaux jusqu'à concurrence de 300 \$ par spécialité
  - Médicaments d'ordonnance (provision de 30 jours)
  - Services d'ambulance
  - Appareils médicaux
  - Infirmière privée
  - Transport aérien d'urgence (ambulance aérienne, dispositions de voyage d'urgence et accompagnateurs médicaux)
  - Visite d'un membre de la famille (billet d'avion aller-retour)
- Retour du compagnon de voyage assuré (aller simple/avion)
- Soins dentaires en cas d'accident jusqu'à concurrence de 2 000 \$
- Soulagement urgent d'une douleur aux dents jusqu'à concurrence de 500 \$
- Dépenses personnelles jusqu'à concurrence de 1 500 \$
- Retour de véhicule jusqu'à concurrence de 3 000 \$
- Retour de vos bagages : jusqu'à concurrence de 500 \$
- Préparation et rapatriement de la dépouille jusqu'à concurrence de 5 000 \$
- Accompagnement d'enfants et petits-enfants (aller simple par avion ou jusqu'à concurrence de 1 000 \$ pour un gardien)
- Retour d'un animal de compagnie jusqu'à concurrence de 500 \$
- Évacuation en région éloignée jusqu'à concurrence de 5 000 \$
- Allocation à l'hôpital : jusqu'à concurrence de 500 \$

Les régimes d'assurance non médicale comprennent les garanties suivantes :

- Le remboursement des coûts d'annulation de votre voyage si vous vous trouvez dans l'impossibilité de partir.
- Le remboursement des coûts d'interruption de votre voyage déjà entamé.
- Le paiement de vos besoins de base en cas de perte ou de vol de vos bagages.

Pour toute question en matière d'assurance voyage, composez le 1 866 340-1775

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h HE

Le samedi, de 9 h à 17 h HE